

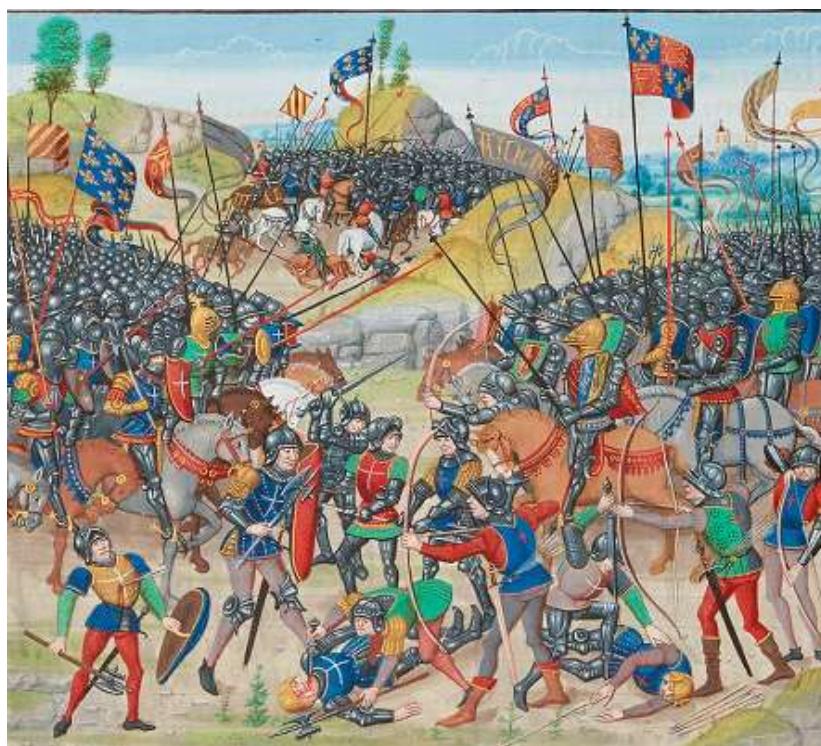
Les Compagnies d'Ordonnance - Les Francs-Archer

Pour bien comprendre pourquoi ces Compagnies ont été fondées, il faut revenir dans le contexte de l'époque c'est à dire la Guerre de Cent Ans.

La Guerre de Cent Ans

Cette guerre va opposer le royaume de France au royaume d'Angleterre pour la possession du territoire français de 1337 à 1453. Elle sera entrecoupée de trêves plus ou moins longues, pendant lesquelles éclateront des guerres civiles et des guerres avec d'autres belligérants ou entre certains belligérants entre eux. Quelques exemples :

- Les guerres d'indépendance de l'Écosse (1332-1357) contre les anglais,
- Guerre de succession de Bretagne 1341-1364,



Représentation de la bataille d'Auray (1364) - on peut remarquer le faible nombre d'archers comparativement à la cavalerie lourde.

- Armagnacs et Bourguignons s'opposeront alors dans une véritable guerre civile,
- De 1380 à 1429 une rivalité entre les Ducs de Bourgogne et d'Orléans dégénérera en guerre civile,
- la peste noire, ou Grande Peste, de 1349 oblige les belligérants à cesser le combat jusqu'en 1355,
- En 1358 se déclenchera la Grande Jacquerie : des paysans se révoltent contre la noblesse ; la jacquerie se termine dans un bain de sang,

- La France comme l'Angleterre connaîtront des luttes pour le pouvoir pendant cette période,
- De 1337 à 1364 la noblesse française suite à ses défaites est complètement discréditée et le pays sombre dans la guerre civile,
- À compter de 1380, l'affaiblissement du pouvoir royal, conjugué à un contexte économique difficile, conduit à une période de guerre civile dans les deux pays
- Guerres entre Espagnols et Portugais.

Le début de la guerre sera largement à l'avantage des Anglais. Comment l'expliquer ?

Pour cela il faut prendre en compte le contexte social et militaire de cette période. Ce contexte expliquera d'ailleurs la différence de tactique de guerre entre les Français et les Anglais.

À la fin du Moyen Âge, les armées françaises sont composées principalement de deux éléments : les gens d'armes (des nobles chevaliers), qui comptaient la cavalerie lourde, fer de lance de l'armée et les gens de pied, composés eux-mêmes de fantassins et de gens de trait (archers et arbalétriers). La France est un pays féodal et religieux dont la noblesse doit justifier sur le champ de bataille l'origine divine de son pouvoir : on doit vaincre l'adversaire face à face dans un corps à corps héroïque. La noblesse française applique à la lettre les codes de la chevalerie, et combat courtoisement : c'est-à-dire en évitant de tuer un chevalier ennemi de sang noble, mais plutôt en cherchant à le capturer afin de le rançonner. La structure sociale dans le civil se retrouvait ainsi dans les armées. A noter que l'équipement militaire était à la charge du combattant. Pour ces chevaliers la capture de chevaliers adverses est une bonne source de revenus via cette rançon, ce qui fait que les risques d'être tué sont faibles et que l'appât du gain pousse à charger en première ligne au combat. Dès lors, chacun veut atteindre le plus vite possible l'ennemi anglais afin de se tailler la part du lion ; personne n'obéit aux ordres du roi, indiscipline souvent fatale.

Côté anglais lors du début de la guerre il était important pour le roi d'Angleterre Edouard III de mener des actions victorieuses sur le continent afin de rallier les élites, et donc le Parlement, à sa cause. Or la France était cinq fois plus peuplée (environ 20 millions d'habitants) que l'Angleterre, donc avait un plus fort potentiel de mobilisation de combattants. Sa chevalerie est la plus nombreuse et la plus aguerrie d'Europe. Fort de ce constat Edouard III n'envisage pas des batailles rangées pour tenir le terrain. Sa tactique sera surtout basée sur des chevauchées dévastatrices, afin de saper l'autorité de Philippe VI en démontrant qu'il était incapable de défendre son peuple. Il utilisera donc une armée réduite, mobile, avançant sur un front réduit et pratiquant une guerre totale dévastant et pillant systématiquement les régions traversées, sans égards pour la population. Cette guerre de pillage a aussi le mérite de s'autofinancer. Lors de sa première chevauchée de 1339, il débarque sur le continent avec 10000 à 15000 hommes dont 1600 hommes d'armes (cavalerie lourde), 1500 archers montés, 1650 archers à pied. On note ici que les anglais donnaient une grande importance à l'archerie. Les batailles rangées (comme celles de Crécy, Poitiers



voire plus tard Azincourt, ...) l'étaient plus par la force des choses que d'une volonté d'affront.

De plus les guerres écossaises ont permis aux Anglais d'améliorer leur tactique en organisant leur armée autour de nombreux archers armés d'une épée qui jouaient les deux fonctions : fantassin et archer. Ces armées de fantassins et d'archers n'ont que faire du code de l'honneur chevaleresque. Pour eux il est préférable de neutraliser définitivement un maximum d'adversaires en les tuant. Dans cette armée très organisée qui base tout sur l'efficacité les chevaliers comptent moins. Durant ce début de guerre la supériorité militaire anglaise sera donc fondée sur des archers performants, une infanterie et des chevaliers disciplinés.

Les Anglais utiliseront leurs archers aussi bien lors de batailles terrestres que maritimes, exemples :

- Bataille maritime de l'Ecluse (province de Zélande aux Pays-Bas) en 1340, victoire anglaise grâce aux archers gallois de l'armée anglaise :



Miniature tirée des Chroniques du XV^{ème} siècle de Jean Froissart



Autre miniature de la bataille

- **Bataille de Crécy en 1346** (Crécy en Ponthieu à 14 km d'Abbeville département de la Somme). Édouard III roi d'Angleterre entame sa troisième chevauchée dont le but initial est de prendre Paris. Il va rencontrer l'armée française à Crécy et devra livrer bataille. Il dispose de 8000 à 12000 hommes dont environ les trois quart d'archers. L'armée française est beaucoup plus nombreuse (24000 à 50000 hommes dont quelques arbalétriers génois). La victoire va aux anglais grâce aux archers et à l'indiscipline des troupes de chevaliers français se ruant, n'écoulant pas les ordres, pour faire des prisonniers qu'ils pourraient rançonner. Les Anglais vont changer d'avis et au lieu de partir sur Paris, ils iront assiéger et prendre Calais.



Bataille de Crécy - Chronique de Jean Froissart

- La bataille de Poitiers a été livrée le 19 septembre 1356 ; cette année-là la chevauchée du Prince Noir (fils du roi Édouard III) est une très grande victoire pour l'Angleterre. Le roi de France Jean II le Bon cherche alors à intercepter l'armée anglaise. Mais les Français n'avaient pas su faire évoluer leur technique militaire. L'efficacité des archers gallois, après Crécy, n'a pas poussé à la création d'unités d'archers. L'armée française comptait encore presque exclusivement sur sa cavalerie et n'avait pas d'archers dans ses rangs. L'indiscipline régnait toujours. Bien que numériquement très supérieures, les troupes françaises sont défaites et le roi se fait prendre, ainsi que son fils Philippe et de nombreux membres éminents de la chevalerie française. Les archers gallois ont encore été très efficaces. La France perd quasiment tout le Sud-Ouest.

La guerre va se poursuivre aussi bien sur le sol français (guerre avec les anglais et internes), qu'anglais (guerre internes), qu'espagnol ou portugais (guerre entre Espagnols et Portugais). Entre la bataille de Poitiers et celle d'Azincourt il n'y aura pas moins de 46 batailles, 37 sièges et 9 chevauchées-raids. A noter que lors de la période correspondant à la Guerre de Cent Ans le nombre total de batailles sera de 102, de sièges 72 et de chevauchées-raids 15.

La bataille d'Azincourt (25 octobre 1415)

Cette bataille va montrer que les Français ont oublié les leçons des batailles de Crécy et de Poitiers. Henri V roi d'Angleterre dispose d'une petite armée (environ 6000 combattants, dont 5000 archers et 1000 hommes d'armes). A noter que les archers anglais une fois à court de flèches entreront dans la mêlée armés d'épées, de haches, de maillets, becs de faucons... Les Français sont significativement plus nombreux que les Anglais : 13500. Mais ils ont laissé leurs hommes de traits (arbalétriers) derrière l'arrière-garde.

Les facteurs décisifs de la défaite française seront :

- Indiscipline de l'armée française qui a la conviction de remporter la victoire grâce à sa supériorité numérique.
- Il avait plu la nuit précédant la bataille. La cavalerie lourde française ne tiendra pas compte de ces conditions. Elle va s'empêtrer dans la boue et les bourbiers. Les archers anglais vont déverser leurs flèches. Cavaliers et montures n'atteindront jamais les rangs ennemis.
- Les cordes des arbalètes françaises étaient trop humides et donc souvent hors fonctionnement. De plus, les arbalétriers étaient mal placés pour tirer.
- Le long-bow anglais d'une puissance moyenne de 110 livres, allant de 100 à 180 livres, permettait aux archers anglais de tirer 12 à 14 flèches par minute alors que les arbalétriers français ne pouvaient tirer que 2 carreaux par minute.



- La protection des archers anglais réfugiés derrière des pieux en bois aiguiseés plantés dans le sol rendant pratiquement impossible le passage de la cavalerie française :



Bataille d'Azincourt - Miniature extraite de la chronique d'Enguerrand de Monstrelet



Bataille d'Azincourt – Miniature extraite de la chronique d'Enguerrand de Monstrelet

Après cette bataille il y aura d'autres batailles et chevauchées aux fortunes diverses (qui ne feront pas évoluer la situation générale) comme :

- La bataille de Baugé (1421 - Victoire franco-écossaise)
- La bataille de Cravant (1423 - Victoire anglo-bourguignonne)
- Bataille de la Brossinière (1423 - Victoire française)
- Bataille de Verneuil (1424 - Victoire anglaise)
- Siège de Montargis (1427 - Victoire française)

Après une courte trêve, les Anglais reprennent les armes en juin 1428 et mettent le siège devant Orléans en octobre. Charles VII, roi de France, accepte alors d'envoyer Jeanne d'Arc à Orléans. C'est le début de la reconquête du royaume de France. A noter que l'artillerie française sera un élément très important de cette reconquête.



Siège d'Orléans – Enluminure du manuscrit de Martial d'Auvergne

Les Compagnies d'ordonnance

Lors d'une accalmie dans la Guerre de Cent Ans, le 26 mai 1445 Charles VII va émettre une ordonnance pour la création de Compagnies militaires qui seront les premières unités militaires permanentes (et donc professionnelles) à disposition du roi de France. Leur nom Compagnies d'Ordonnance vient du fait qu'elles aient été créées par une ordonnance. Elles seront créées par le connétable Arthur de Richemont. La moitié environ de l'armée royale sera licencié. Les moins bons combattants et les auteurs des déprédations et pillages seront renvoyés. Les meilleurs sur le champ de bataille, et aussi les plus fidèles au roi, seront conservés.

Le roi avait-il tiré les leçons des défaites passées ?

Les ordonnances des années suivantes qui visent à préciser leur fonctionnement (la première date de janvier 1446, d'autres suivent jusqu'en 1448) et par les témoignages des contemporains permettent de comprendre leur organisation.

Il sera créé 15 Compagnies d'Ordonnance. La 15^{ème} était la Compagnie de la Garde, composée des hommes les plus vaillants et les plus robustes. L'unité de base d'une Compagnie est la lance. En 1445 chaque Compagnie compte 100 lances. Chaque lance est organisée autour d'un homme ou sergent d'armes, le lancier. Composition d'une lance : 1 lancier (cavalier muni d'une lance), 3 archers, 1 coutilier (soldat armé d'une lance et d'une dague), 1 page ou varlet (sachant que seuls les cinq premiers étaient des combattants). Le roi disposait donc à cette date d'une armée de 9000 hommes (15 Compagnies de 100 lances de 6 hommes), dont 7500 combattants, immédiatement disponible. A noter que parmi ces 7500 combattants 4500 étaient des archers soit 60% des combattants, ce qui change beaucoup par rapport aux armées royales et se rapproche beaucoup des armées anglaises.

Les rois feront varier le nombre de lances dans les Compagnies. En prévision de guerre ils les augmenteront, en période calme ils les diminueront.

Evolution du nombre de lances et de combattants :

- 1445-1448 : 1500 lances ; 7500 combattants dont 4500 archers (60% des combattants)
- Vers 1461 fin du règne de Charles VII : 1700 à 1800 lances ; 8500 à 9000 combattants dont 5100 à 5400 archers (60%)
- 1477-1483 (fin du règne de Louis XI) : 4000 lances en 58 Compagnies ; 20 000 combattants dont 12 000 archers (60%)
- 1485 : 2500 lances ; 12500 combattants dont 7500 archers (60%)
- 1490 : 3200 lances ; 16000 combattants dont 9600 archers (60%)

En 1498 on comptait des Compagnies de cent, de soixante, de cinquante, de quarante, de trente et même de 25 lances. À cette époque la lance se composait de 7 hommes : 1 lancier ; 4 archers ; 1 coutilier ; 1 page (non combattant). On peut noter que la proportion d'archers parmi les combattants augmente passant de 60% à 67%.



En 1515 François I^{er} modifia la composition de la lance : 1 lancier ; 5 archers ; 1 page et 1 valet d'armes (non combattants). La proportion des archers passe à 83% des combattants.

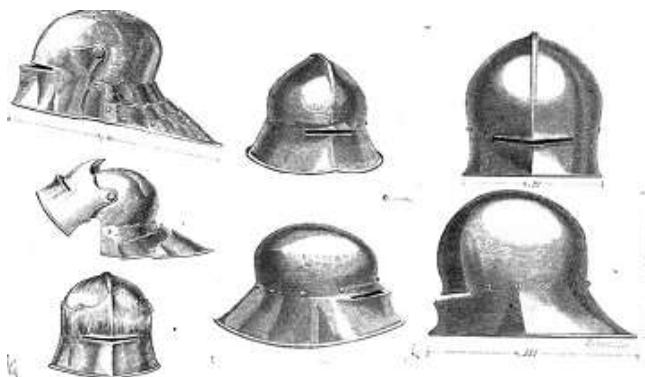
La solde de ces troupes étant devenue insuffisante, le roi réduisit, en 1530, les compagnies à 80 lances et augmenta la solde des hommes d'armes d'un cinquième, en leur répartissant la paye des lances réformées.

En 1547, Henri II supprima les pages et les valets, et fixa les Compagnies d'ordonnance devenue de gendarmerie à 115 hommes, à savoir : 1 capitaine ; 1 lieutenant ; 1 enseigne ; 1 guidon ; 1 maréchal des logis ; 35 maîtres ; 75 archers (65% des hommes).

Quand l'armée n'était pas en campagne, les lances d'ordonnance étaient assignées dans des villes désignées à l'avance, avec l'obligation d'être disponibles immédiatement en cas de besoin, au complet et équipées.

Equipement de ces combattants :

- L'homme d'armes ou lancier était le commandant de la lance. Il devait être équipé d'une salade (casque à visière) d'un harnois blanc (armure de plates), d'une épée et d'une lance. Il n'était pas forcément un noble. Il combattait généralement à cheval et avait le rôle de force de frappe.



Différents types de salade - Dessins de Viollet le Duc

- Le coutelier (qui pouvait être un noble) devait être équipé d'un casque, d'une protection de corps, de jambes, d'une épée, d'une dague et d'une arme d'hast.



Armes d'hast - Nideggen Allemagne

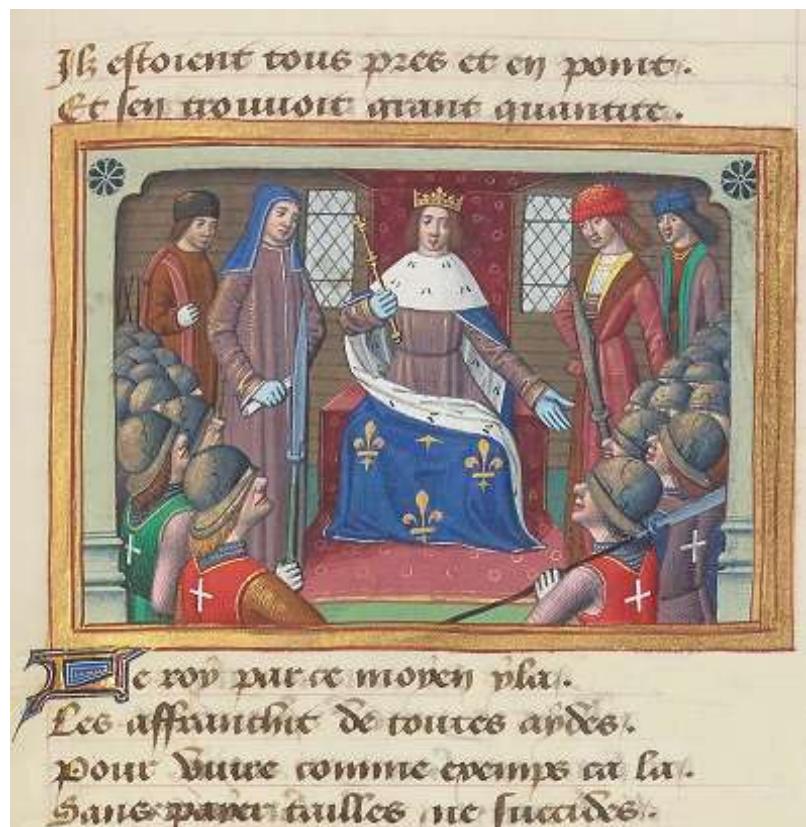
- Les archers (qui pouvaient être des nobles) étaient équipés de casques sans visière appelés barbute, de protections de bras. Ils devaient manier aussi l'arme d'hast ou l'épée. Les archers pouvaient être soit à cheval soit à pied.

Ces Compagnies d'Ordonnance participèrent grandement, avec le début de l'artillerie, à la victoire française lors de la Guerre de Cent Ans.

La Gendarmerie de France succédera au XVII^{ème} siècle aux Compagnies d'Ordonnance.

Les Francs-Archers

Après avoir promulgué l'ordonnance qui donna naissance aux Compagnies d'Ordonnance, le roi Charles VII voulant renforcer l'archerie française va promulguer le 28 avril 1448 au château de Montils-lez-Tours (aujourd'hui Plessis-lès-Tours) « la petite ordonnance » qui va donner naissance aux Francs-Archers. Le modèle de ces « Francs Archers » royaux fut probablement inspiré par la milice d'archers que les ducs de Bretagne levaient depuis 1425. Cette milice permettra au roi de France de mettre à sa disposition un plus grand nombre d'archers.



Création des Francs-Archers - Enluminure extraite des Vigiles de Charles VII de Martial d'Auvergne

Cette ordonnance va demander à chaque paroisse ou groupe de cinquante ou quatre-vingts feux de fournir un homme équipé (arc, épée, dague, jaque et salade) qui doit s'entraîner chaque dimanche au tir à l'arc et entretenir son matériel et son habillement qu'il doit revêtir les jours de fêtes. Ces archers occasionnels sont dispensés de la taille (impôt de l'époque) ainsi que de toutes charges, d'où leur nom de Francs-Archers. Il reçoit, en outre, 4 francs de paye par mois de service effectif.

Mais lorsque le Roi voudra dresser une armée il va être confronté à plusieurs difficultés : faire sortir ces Francs-Archers de leurs paroisses, les rassembler au lieu du rendez-vous, les former en Compagnies, les soumettre à la discipline (à un ordre quelconque), à trouver des chefs qui voulussent entreprendre de les commander.

En 1451 il y eu une réorganisation : les Francs-Archers vont être encadrés par des Capitaines permanents. La mission de ces Capitaines sera de les passer en revue deux ou trois fois par an en temps de paix et de les mener au combat en temps de guerre. Ainsi lors des derniers combats de la Guerre de Cent Ans (notamment à la bataille de Formigny en 1450 et à la bataille de Castillon en 1453 - victoires françaises) ils se comporteront bien. L'adversaire Anglais banni hors de France, une période de paix revenant, ils vont à nouveau tomber dans leurs travers, leurs vices, leur désorganisation.



Bataille de Castillon - Enluminure extraite des Vigiles de Charles VII de Martial d'Auvergne

Après la désastreuse bataille de Montlhéry contre les Bourguignons en 1465, le roi Louis XI songea à réorganiser les Francs-Archers, qui n'avaient pas été efficaces, sur de nouvelles bases. Vers 1469, le roi réforme cette institution en augmentant ses effectifs, qui forment une milice de 16000 hommes par la constitution de Compagnies. Il crée quatre circonscriptions pourvues chacune d'un Capitaine Général commandant 4000 hommes.

Malgré cette réorganisation, les Francs-Archers étaient toujours des Francs-Archers considérés comme rustres, stupides et terrifiés à l'aspect d'un gendarme, des vilains qui ne pouvaient perdre de vue le clocher natal. Brantôme (Pierre de Bourdeilles abbé commendataire de l'abbaye de Brantôme et seigneur de Saint-Crépin de Richemont, militaire et écrivain français) dit : « ce n'estoit la plupart que marauts, belîtres, mal armèz, mal complexionnèz, fainéants, pilleurs et mangeurs de peuple ». L'inefficacité des Francs-Archers apparut lors des guerres contre les Ducs de Bretagne et de Bourgogne mais surtout à la bataille de Guinegatte (entre le royaume de France et l'état bourguignon). L'historien Philippe Contamine leur fait porter l'essentiel de la responsabilité de la défaite française.

Le roi Louis XI à la suite de ces campagnes abolira cette l'institution des Francs-Archers en 1481.

Puis le roi Charles VIII la rétablira et le roi Louis XII la maintint.

En 1523 François I^{er} rappellera un temps les Francs-Archers dans les armées. Mais le 24 décembre 1535, le roi les supprima définitivement. Ils subirent alors une métamorphose en devenant des légionnaires.



Annexes

Les Rois de France pendant cette période :

	Date		Règne			Dynastie
	naissance	décès	début	fin	durée	
Philippe VI	01/04/1328	22/08/1350	en 1293	22/08/1350	22 ans 4 mois 21 jours	Maison de Valois
Jean II	26/04/1319	08/04/1364	22/08/1350	08/04/1364	13 ans 7 mois 17 jours	Maison de Valois
Charles V	21/01/1338	16/09/1380	08/04/1364	16/09/1380	16 ans 5 mois 8 jours	Valois
Charles VI	03/12/1368	22/10/1422	16/09/1380	21/10/1422	42 ans 1 mois 5 jours	Valois
Charles VII	22/02/1403	22/07/1461	21/10/1422	22/07/1461	38 ans 9 mois 1 jour	Valois
Louis XI	03/07/1423	30/08/1483	22/07/1461	30/08/1483	22 ans 1 mois 8 jours	Valois
Charles VIII	30/06/1470	07/04/1498	30/08/1483	07/04/1498	14 ans 7 mois 8 jours	Maison de Valois
Louis XII	27/06/1462	01/01/1515	07/04/1498	01/01/1515	16 ans 8 mois 25 jours	Valois-Orléans
François I	12/09/1494	31/03/1547	01/01/1515	31/03/1547	32 ans 2 mois 30 jours	Valois-Angoulême
Henri II	31/03/1519	10/07/1559	31/03/1547	10/07/1559	12 ans 3 mois 9 jours	Valois-Angoulême

Les rois d'Angleterre pendant cette période :

	Date		Règne			Dynastie
	naissance	décès	début	fin	durée	
Edouard III	13/11/1312	21/06/1377	25/01/1327	21/06/1377	50 ans 4 mois 27 jours	Plantagenêt
Richard II	06/01/1367	14/02/1400	21/06/1377	30/09/1399	22 ans 3 mois 9 jours	Plantagenêt
Henri IV	15/04/1367	20/03/1413	30/09/1399	20/03/1413	13 ans 5 mois 18 jours	Maison de Lancastre
Henri V	16/09/1386	31/08/1422	20/03/1413	31/08/1422	9 ans 5 mois 11 jours	Maison de Lancastre
Henri VI	06/12/1421	21/05/1471	31/08/1422	04/03/1461	38 ans 6 mois 1 jour	Maison de Lancastre

Jean Froissart

Ou Jehan Froissart, né vers 1337 à Valenciennes et mort vers 1410 à Chimay, est l'un des plus importants chroniqueurs de l'époque médiévale. Œuvres principales : Chroniques de Froissart.

Enguerrand de Monstrelet

Enguerrand de Monstrelet (v. 1400 - 20 juillet 1453) est un chroniqueur français. Il est l'auteur des Chroniques de Monstrelet pour la maison de Luxembourg, qui relate des événements de 1400 à 1444. En tant que chroniqueur, il se présente (dans le volume premier de sa chronique) comme le successeur de Jean Froissart



Martial d'Auvergne

En fait Martial de Paris né vers 1420 à Paris et mort le 13 mai 1508, est un poète français. Son principal ouvrage a pour titre *Vigiles de Charles VII à neuf psaumes et neuf leçons*, c'est une chronique rimée, en divers rythmes, de la guerre contre les Anglais.

Arthur de Richemont

Arthur III de Bretagne dit le « Connétable de Richemont » ou « le Justicier », né le 24 août 1393 au château de Suscinio, près de Vannes et mort le 26 décembre 1458 à Nantes est un seigneur breton, fils de Jean IV, duc de Bretagne. Il est nommé connétable de France par Charles VII le 7 mars 1425. Il a été l'un des compagnons d'armes de Jeanne d'Arc.

Définition du Connétable de France à cette époque :

Le connétable de France était le responsable des écuries royales, puis de l'administration et de la conduite des armées.

Bibliographie Histoire de l'Archerie de Robert Roth et divers internet

